

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

ANNEXE DE BISKRA

Zone industrielle, Route de Tolga, Biskra

Tél. 033 65 45 52/53 Fax. 033 65 45 50/51

Consultation N°03/2022



**Acquisition, installation et mise en service d'équipements pour
chambres froides (quatre groupes frigorifiques)**

La Pharmacie Centrale des Hôpitaux, Annexe de Biskra, sise, Route de Tolga, Zone Industrielle, Biskra, lance une consultation N° 02/2022, portant Acquisition, installation et mise en service d'équipements pour chambres froides (quatre groupes frigorifiques), au profit de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux, Annexe de Biskra.

Les sociétés nationales qualifiées dans le domaine de froid, et qui ont réalisé des projets similaires à l'objet de la consultation, peuvent soumissionner et retirer gratuitement le cahier des charges, à l'adresse suivante : **Annexe de Biskra, sise, Route de Tolga, Zone Industrielle, Biskra,**

Les offres accompagnées des pièces réglementaires, exigées et détaillées dans le cahier des charges, doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (COPEO.C).
Consultation N°03/2022**

Si l'enveloppe extérieure n'est pas fermée et marquée comme indiqué à l'alinéa ci-dessus, la PCH ne sera, en aucun cas, tenu pour responsable de l'égarement ou l'ouverture prématurée de l'offre.

Les offres doivent être déposées auprès de la **direction de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux, Annexe de Biskra, sise, Route de Tolga, Zone Industrielle, Biskra, le 28/08/2022 au plus tard à 12 heures**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette date sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Aucune offre ne doit être retirée, une fois déposée. Elle devient la propriété de la PCH. Toute offre parvenue non anonyme et/ou ouverte, et/ou hors délai sera déclarée non recevable.

L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financières, intervient, le lendemain du jour de la date limite de dépôt des offres **{Sans la présence des soumissionnaires}**.

La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) Jours à compter de la date limite de leur dépôt.